

"La Vie Batelière"

ORGANE MENSUEL D'INFORMATIONS DE LA BATELLERIE FRANÇAISE

L'Entr'aide Sociale Batelière

CAUSERIE DONNÉE AU MICRO DE RADIO-LUXEMBOURG, le 2 Septembre 1951

par **M. l'abbé BLAIZOT**, Aumônier National de la Batellerie

MES CHERS AUDITEURS,

L'Evangile certes est plein de leçons pour chacune des conditions humaines, quelles qu'elles soient ; mais en ce jour où il m'est donné de vous parler, en tant qu'aumônier national de la batellerie française, il est une page touchante qui me vient tout naturellement à l'esprit. C'est celle qui relate la marche de Jésus sur les flots.

Il est dit en cette page que, s'étant éloigné du rivage pour y retrouver un peu de solitude, Jésus s'arrêta sur un des bords du lac pour prier. Les disciples, eux, étaient en pleines eaux et se dirigeaient vers Carpharnaüm, où ils devaient le rejoindre. Or, la nuit était profonde, un vent contraire soufflait en tempête, et les vagues déferlaient sur la barque avec fureur, tandis que les disciples se fatiguaient à ramer.

J'entends bien, mes chers Auditeurs, que nos marinières ne se trouvent pas souvent dans une si redoutable tempête des éléments ; cependant, croyez bien que si, comme il se doit, nous transposons ce passage du livre saint, notre chère population batelière connut bien et connaît parfois encore, et la nuit profonde, et les vents contraires, et les vagues déferlant avec fureur.

UNE POPULATION MÉCONNUE

Ils sont 80.000 environ sur nos canaux et nos rivières françaises. Certes plus d'un passant, attardé sur une rive riante de notre beau pays, s'est penché avec intérêt vers la péniche qui glissait. Qu'en a-t-il vu?... Le lent mouvement au fil de l'eau, la tranquillité apparente et heureuse, les enfants jouant sur les plats bords, les fleurs brillantes à l'avant... et je sais qu'à cette vue plus d'un s'est esclaffé, ou tout simplement a pensé, évoquant le rythme inhumain de nos cités : Ah ! la belle vie ! Mais les apparences souvent trompeuses, le sont davantage encore quand il s'agit de la corporation batelière, une de celles sans doute dont on comprend le moins l'existence dure, isolée, difficile, courageuse.

A travers les âges, c'est une des plus anciennes corporations et toute mêlée à notre histoire nationale.

C'est aux bateliers qu'eut recours sainte Geneviève pour alimenter Paris durant le siège d'Attila. C'est au moyen âge que s'organisa vraiment la corporation des « Mercatores aquae », autrement dit des marinières dont la vieille bannière — que vous pourrez voir prochainement au Salon Nautique, à Paris — est pieusement conservée en l'église du Bas-Village à Vitry-le-François. Plus récemment enfin, au cours des deux dernières guerres, les services rendus par les bateliers — souvent au péril de leur vie — furent innombrables.

Cependant, malgré sa grande utilité et son constant service, notre marine fluviale est, à l'heure actuelle une des corporations les plus méconnues.



L'ABBE BELLANGER

Tous les marinières ont reconnu dans la photo ci-contre : le regard doux et pénétrant, le sourire perpétuel de notre cher abbé Bellanger.

« Il avait vu juste », m'a-t-on dit de lui, il y a peu de temps, et c'est un bel hommage rendu par un homme d'expérience à l'initiateur hardi de réalisations sociales variées mais toutes au service désintéressé de nos bateliers.

Il a vu juste, en effet, parce qu'au point de départ de son étonnante vocation, il y eut une émouvante prise de contact avec la batellerie dans un fait de guerre que M. Bellanger nous rappelle lui-même dans ce même journal.

Il a vu juste, parce que, au retour des combats, devenu l'aumônier de La Tour-Labbé à Conflans-Sainte-Honorine, en plein centre de navigation, où les péniches défilent au rythme de 44.000 par an, il a su découvrir le drame intérieur de la batellerie. « Les péniches et les chalands, sous leurs airs d'innocente flânerie, sont des voraces qui absorbent la vie et l'âme de leurs bateliers. Derrière le tableau se déroule un drame... ».

Dès lors, sa volonté de combattant passait au service des marinières, elle réaliserait dans un constant effort, étape par étape, un plan audacieux et méthodique. Ce modeste a triomphé avec douceur, heureux d'avoir fait son devoir.

Il convenait qu'un jour ou l'autre « La Vie Batelière », dont il créa le titre, lui rendit un hommage assez discret pour ne pas le peiner. Elle le fait, aujourd'hui, dans ce numéro qui apportera au grand public une documentation sur l'« Entr'aide sociale batelière », à l'occasion du Salon Nautique.

Nos marinières en seront heureux et leur pensée reconnaissante rejoindra, une fois de plus, en sa lointaine résidence de malade, celui qui reste leur prêtre et leur ami.

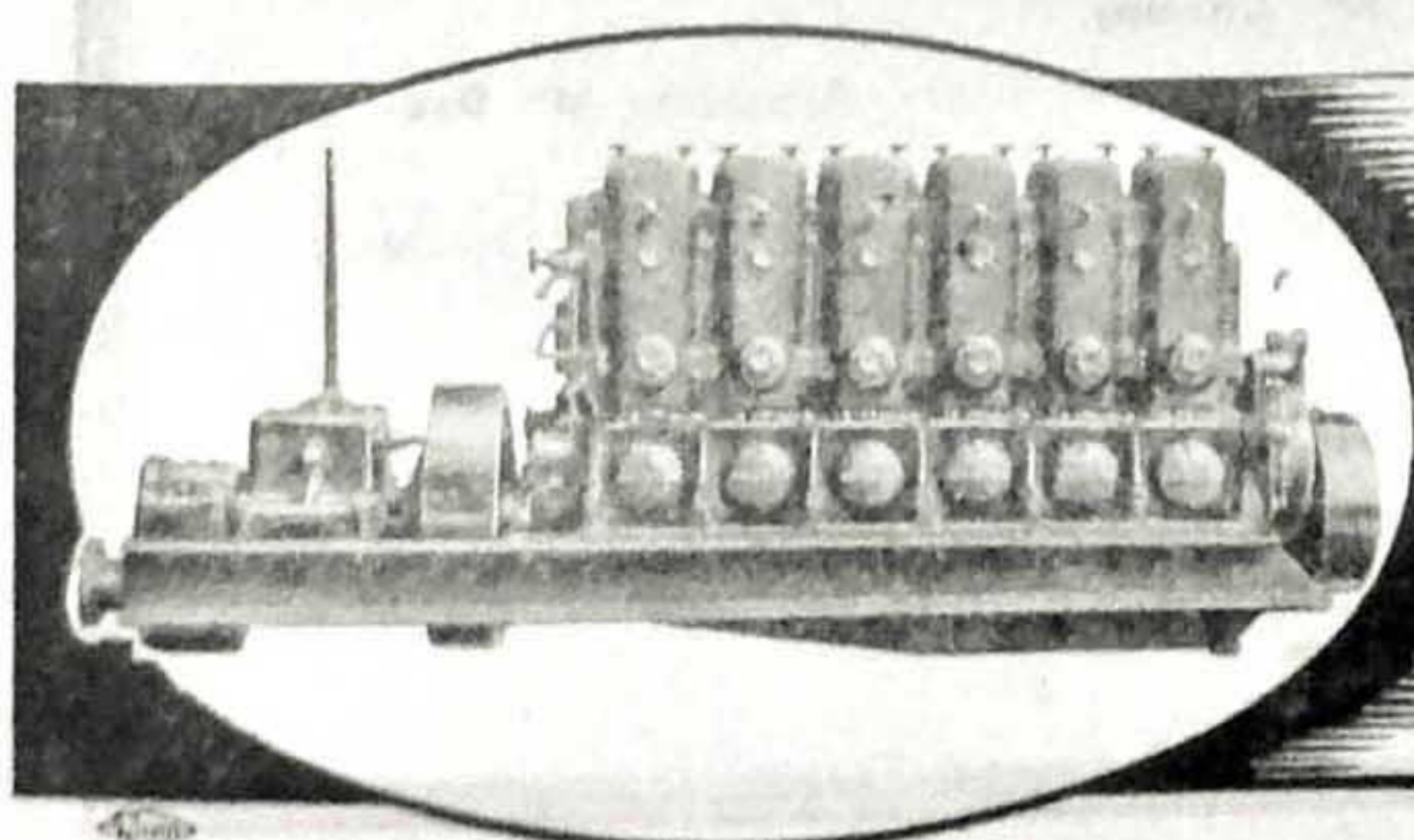
D.

LES DIFFICULTÉS DU MARINIER

Du point de vue social, cette population de 80.000 âmes, repliée sur elle-même, ressent profondément tous les inconvénients de son nomadisme, bien pire encore que celui des forains. Ceux-ci en effet s'arrêtent pour travailler alors que circuler est la profession même du marinier ; et cette obligation pose une grave question domiciliaire. Le domicile a pratiquement une grande importance, non seulement sur chaque personne, mais aussi pour la famille. Cela est surtout flagrant dans l'application des lois civiles et aussi quand il s'agit des lois administratives et des lois sociales actuelles.

Cela crée très souvent d'inextricables difficultés pour les bateliers navigant sur les rivières et les canaux, habi-

(Suite page 2.)



Le moteur le plus utilisé dans la
navigation fluviale

Le D.B.6 BAUDOUIN
75/90 cv

Demandez ce qu'ils en pensent à vos collègues qui l'emploient.
Ils sont des centaines !

170 moteurs de ce modèle ont été commandés par la S.R.P.F.

MOTEURS BAUDOUIN

Siège social : 180, Boulevard Rabatau - MARSEILLE

Agence de PARIS : 21, Avenue de Suffren - Tél. : SUFFren 50-70

L'E.S.B. par J. BLAIZOT

(Suite de la première page)

tant, avec leur famille sur leur maison flottante qu'est la péniche.

L'hospitalisation d'un malade, les soins réguliers, les formalités en vue d'un mariage, la scolarité et l'instruction religieuse des enfants (ils sont fort nombreux) sont toujours la source de complications qu'il est fort difficile, voire parfois impossible de résoudre.

La situation morale est facteur, elle aussi, de cette vie itinérante. Il ne peut être question de mettre l'enfant dans une école qui soit un externat, puisque le bateau se déplace constamment. Il y a la solution d'un internat. Certes il en existe quelques-uns dans nos ports et c'est fort heureux. Mais outre qu'ils ne peuvent accueillir qu'une toute petite proportion de l'enfance batelière, il reste d'autre part que la plupart des familles sont dans l'impossibilité matérielle de placer en même temps trois ou quatre enfants en pension. Les frères et sœurs s'y succèdent donc pour deux, trois ou quatre ans et doivent pendant ce temps apprendre les rudiments et aussi se préparer à leur Communion. Si bien que malgré leur intelligence souvent remarquable et leur esprit éveillé, leur incorporation est sans doute celle où se rencontrent le plus grand nombre d'illettrés.

Devant une pareille situation fallait-il dire comme certains : Il n'y a rien à faire ? Non ! Il y avait au contraire : tout à faire. Et, à dire vrai, plusieurs initiatives de Compagnies de Navigation et de prêtres zélés avaient déjà agi dans ce sens.

UN APOTRE DE LA BATELLERIE

Mais il revenait à l'abbé Bellanger, grand blessé de la guerre de 1914, de donner à ce mouvement une marche progressive qui n'a cessé depuis la fondation de son œuvre pour le plus grand bien matériel et moral des marins français.

C'était en 1918, il commandait alors un corps franc sur le Canal de l'Oise à l'Aisne et sur l'Ailette. Ses soldats étaient des marins d'une conduite exemplaire et d'un courage intrépide. C'est là que dans les heures de repos, au milieu des cinquante-deux « coups de main » faits ensemble, en parlant intimement avec eux, il comprit la nécessité d'un apostolat social et moral sur le plan fluvial. Or, une nuit, raconte-t-il, au cours d'une périlleuse entreprise, mon meilleur grenadier, un jeune marinier de l'Est, tomba à mes côtés, mortellement blessé par une rafale de mitrailleuse et s'écria dans un sursaut héroïque : « Mon lieutenant, faites que ça suive... ». Faites que ça suive !... Ces mots n'ont pas été prononcés en vain. Grièvement blessé le même jour, l'abbé Bellanger, une fois devenu prêtre, consacra ses forces et sa vie pour que la corporation batelière suive les autres corporations. A cet effet, conseillé par la Commission des Cardinaux et Archevêques de France, il fonda l'Entraide Sociale Batelière.

Suivant en cela le mot d'ordre du vénéré Cardinal Suhard, dont il était l'ami et qui lui avait recommandé de ne pas séparer le temporel du spirituel, mais bien plutôt de « normaliser pour moraliser ».

C'est ce à quoi il s'appliqua avec une confiance, une ténacité et une foi remarquables.

Il fallait d'abord présenter aux législateurs des projets de lois sur l'amélioration de la batellerie. Les marins lui doivent d'avoir fait aboutir celle qui leur octroyait, enfin ! les allocations familiales. Il n'est pas de combat qu'il n'entreprît pour leur bien-être et il est parvenu à leur obtenir en les organisant de précieux et durables avantages.

LE « JE SERS » ET SES FILIALES

A bord d'un chaland, le « Je Sers », amarré à Conflans-Sainte-Honorine, capitale de la Batellerie française, il n'a cessé, durant quinze ans de travailler quotidiennement pour acquiescer à cette population saine et profondément attachante tous les bienfaits que peuvent obtenir un travail acharné et un cœur généreux.

Mais ce chaland n'est pas seulement le siège d'une œuvre sociale qui, par toute la France : au Nord, dans l'Est, dans le Centre, à Rouen, à Toulouse, compte désormais des filiales agissantes. Il est, encore et surtout, pourrait-on dire : l'église nationale des bateliers, qui répond aux sentiments religieux de la plupart d'entre eux.

La petite chapelle à bord de laquelle ont lieu tant de baptêmes, de premières communions, de mariages, tant de naïves prières, est vraiment un Centre religieux fervent d'où circule la parole du Christ.

Si, touché par la maladie, l'abbé Bellanger doit dans le Midi essayer de rétablir sa santé, son œuvre se poursuit.

Le « Je Sers » et ses filiales, barques balancées au gré des événements, continuent leur route. Le Christ est là,

S. Exc. Mgr FELTIN,
archevêque de Paris
et M. BLAIZOT (à
gauche).



comme dans l'Evangile, tout prêt. Il marche sur les eaux, attentif aux remous, à la violence des vents et aussi à l'appel angoissé de ceux qui L'espèrent et L'attendent, Lui, l'Unique Sauveur.

Comme à Pierre, par l'intermédiaire de son prêtre, Il lance son encouragement à tous ces hommes de bonne volonté.

Seigneur — dit Pierre — si c'est Vous, ordonnez que j'aille à Vous sur les flots !...

Viens, dit Jésus.

Et puis, à l'heure des difficultés, quand Il voit que, peut-être vont s'enfoncer, dans la nuit profonde, les vents contraires et la tempête, ces cœurs simples et généreux, Il tend la main et monte avec eux, dans la barque.

MOTEURS DIESEL

MWM-BENZ

DE 5 A 1.000 CV

Stock de pièces de rechange
d'origine

R. DE KONYA & C^{IE}

S. A. R. L. : 4, rue d'Aguesseau

PARIS 8^e - ANJOU 22-69

Téleg. : Konya Elyseding Paris

SALON NAUTIQUE Stand N° 70

CENTRES de l'Entr'aide Sociale Batelière

REGION NORD

Béthune (Pas-de-Calais) : 13, Place Marmottant. Assistante M^{lle} Lebrun.

Dunkerque (Nord) : 9, place de l'Île Jeanty. Assistante M^{lle} Allender.

Lille (Nord) : 19, rue Saint-Omer. Assistante M^{lle} Huet.

Douai (Nord) : 88, rue d'Esquerchin. Assistante M^{lle} Delval.

Vendhuile (Aisne) : Assistantes : les Religieuses, Dispensaire de la Batellerie.

BASSIN DE LA SEINE

Conflans-Ste-Honorine : « Je Sers ». Assistante M^{lle} Saulai.

Rouen : 59, rue de la République-Blosseville, Bon-Secours.

REGION DU CENTRE

Lyon (Rhône) : 10 bis Quai Rambaud.

Marseille-Iex-Aubigny (Cher) : Assistante M^{lle} Rambure.

Montceau-les-Mines (S.-et-L.) : 2, rue Jules-Guesde. Assistante Sœur Anne-Marie.

Roanne (Loire) : 25, Quai du Bassin. M. l'abbé Sagnard.

REGION DE L'EST

Reims (Marne) : Assistante M^{lle} Albaut, 9, rue Pluche.

Vitry-le-François (Marne) : Rue du Pont-Levis au Bas-Village, chez M^{me} Champy.

Nancy (M.-et-M.) : 6, rue H.-Bazin. Assistante M^{lle} Daubremet.

Strasbourg (Bas-Rhin) : 1 bis, rue Jean-Millot, Porte du Rhin.

REGION SUD

Bordeaux (Gironde) : Baraquement B. face le 4 Quai Ste-Croix. Assistante M^{lle} L'hospital Monique.

Toulouse (Haute-Garonne) : 8, Allée Paul-Sabatier. Assistante M^{lle} Sicre.

Une action sociale d'ensemble

15
10

par
J. BELLANGER

Devant une pareille situation, fallait-il dire, comme certains : il n'y a rien à faire ? **Non.** Il y avait au contraire tout à faire. C'est ce qu'avaient du reste compris certains dirigeants de Compagnies de navigation, qui avaient fondé, dès 1925, le « Service Sanitaire et Social de la Marine Fluviale » auxquels nous sommes heureux de rendre un hommage public.

Malheureusement, de par ses statuts, cette institution ne pouvait alors intervenir que d'une façon très limitée — limitée quant à ses bénéficiaires puisque celle-ci ne s'occupait en principe que des contremaîtres et salariés de Compagnies, qui lui accordaient leurs subsides, — limitée quant aux centres d'activité, puisque cette organisation dont le siège central était à Paris, n'avait alors de filiales qu'à Rouen, Nancy, Lyon et Toulouse, le Nord étant complètement délaissé, — limitée enfin quant à son action sociale, qui, si elle complétait le service sanitaire, était **obligatoirement étrangère au professionnel**, alors que celui-ci conditionnait cependant certaines déficiences se répercutant sur le terrain social (salaires, habitat, etc.).

Ce rayonnement limité du Service Sanitaire et Social de la Marine Fluviale ne permettait pas d'avoir sur une population essentiellement instable les résultats que les efforts de ses dirigeants eussent mérités.

De telles constatations, en même temps qu'elles donnaient à l'Entraide Sociale Batelière sa raison d'être, lui fixaient les grandes lignes de son programme.

Il fallait faire une œuvre sociale d'ensemble, qui, pour être socialement efficace, devait aller de pair avec une action professionnelle. Par contre, devant s'adresser à tous, une telle œuvre devait s'abstenir de toute politique — au sens partisan qu'on lui donne trop souvent — se réservant seulement de susciter les législations nécessaires. Elle devait aussi s'abstenir de toute immixtion dans le domaine économique, dès l'instant qu'il n'était pas connexe au domaine social.

DE LA GUERRE A L'ACTION SOCIALE

Comment la Providence m'a conduit à concevoir cette œuvre particulière et originale, à animer ses débuts et à la diriger pendant quelques années du moins, malgré la coalition d'une grande partie des forces patronales et de l'ensemble des organisations extrémistes ? Je me permets de vous le conter.

C'était en 1918, je commandais alors un corps franc sur le Canal de l'Oise à l'Aisne et sur l'Ailette. Mes soldats étaient des marinières, d'une conduite exemplaire et d'un courage intrépide. C'est là que, dans les heures de repos, au milieu des 52 « coups de main » faits ensemble, en parlant intimement avec eux, j'ai compris la nécessité d'un apostolat social et moral sur le plan fluvial. Or, une nuit, au cours d'une entreprise périlleuse, mon meilleur grenadier, un jeune batelier de l'Est, tomba à mes côtés, mortellement blessé par une rafale de mitrailleuse et s'écria dans un sursaut héroïque : « Mon lieutenant, faites que ça suive... ». Faites que ça suive !... Ces mots ont résonné souvent à mes oreilles. Grièvement blessé le même jour et une fois devenu prêtre, j'ai promis à Dieu que je consacrerai mes forces et ma vie pour que la Corporation batelière suive les autres corporations. A cet effet, conseillé et soutenu par la Commission des Cardinaux et Archevêques de France, j'ai fondé l'Entraide Sociale Batelière.

Nos premières réalisations ont été des réalisations sociales.

REALISATIONS SOCIALES

Le premier stade de cette action a consisté dans l'organisation de services sociaux, puis de services sanitaires. Depuis l'existence de la Sécurité Sociale de la Batellerie, nous nous partageons officiellement ce genre d'activités avec le « Service Sanitaire et Social de la Marine Fluviale ».

UNE ŒUVRE « HUMAINE »

Qu'il me soit seulement permis de signaler parmi nos 23 filiales celles qui, situées dans le Nord, se sont, de 40 à 44, occupées des si nombreuses familles batelières sinistrées. Elles ont pu, grâce à l'intelligente initiative de nos Assistantes, procurer des vêtements à 2.400 familles totalement dépourvues. Elles ont organisé des Soupes Populaires qui ont, en deux ans, fourni 760.000 rations.

L'éducation individuelle et familiale qui constitue le deuxième stade de notre action sociale, nous a conduits à créer dans chaque port fluvial important une Maison batelière, c'est-à-dire, une Maison d'accueil. Sur ce plan, nous apportons aux activités de la Sécurité Sociale, un **élargissement humain indispensable**. C'est dans les multiples aspects de la vie de l'individu, comme dans la trame si riche de la vie familiale, que s'active l'ingénieuse pénétration et s'établissent les contacts de l'Assistante familiale.

Nous donnons ici la parole au fondateur de l'E.S.B. Quelques semaines avant de se retirer, il rédigeait un rapport qui allait au fond des problèmes sociaux de la batellerie.

Dans une première partie, M. Bellanger analysait la situation sociale et professionnelle des marinières dans le passé et telle qu'elle se présentait encore en 1950, avec les graves questions

- du domicile ;
- de la scolarité des enfants ;
- de l'application des lois sociales ;
- de la vie professionnelle ;
- du trafic.

L'impression d'ensemble qui était de nature à décourager, l'avait au contraire décidé à créer l'Entraide Sociale Batelière : ensemble de réalisations adaptées aux besoins des marinières. C'est leur histoire et leur description que nous rapporte M. Bellanger dans les pages voisines. Son œuvre continue à répondre à d'impérieuses nécessités.

C'est l'œuvre, par exemple, de Lyon, de Nancy, d'apporter aux mamans l'aménagement d'un Jardin d'Enfants. Ailleurs, comme à Toulouse, la responsable éveille ou développe le sens pratique féminin par des leçons de coupe, de couture. Plus audacieusement, je veux parler de Douai, de Montceau-les-Mines, notre Centre dirige son action vers un apport culturel. Il n'est pas jusqu'aux hommes qui ne trouvent dans la cordiale atmosphère du Foyer batelier, l'occasion et le moyen d'étudier avec leurs camarades les solutions de certains problèmes corporatifs.

DES PROJETS DE LOIS

Le troisième stade de notre action sociale se réalise par l'élaboration de projets de lois, capables de favoriser la rénovation totale de la Batellerie. C'est ainsi que le 23 mai 1939 nous avons présenté au Parlement :

- 1) Une proposition de loi tendant à assimiler les bateliers aux artisans ;
- 2) Une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice des allocations familiales aux petits patrons bateliers ;
- 3) Une proposition de loi tendant à accorder le bénéfice des assurances sociales facultatives aux petits patrons bateliers ;
- 4) Une proposition de loi relative à la scolarité des enfants bateliers ;
- 5) Une proposition de loi relative à la création d'un crédit artisanal spécial aux marinières ;
- 6) Une proposition de loi relative à l'établissement d'un domicile pratique pour les bateliers.

Seul notre projet de loi relatif aux allocations familiales a été réalisé.

REALISATIONS PROFESSIONNELLES

Notre action sociale, dont je viens de vous parler, bien qu'elle puisse paraître assez vaste, serait évidemment incomplète si elle n'allait de pair avec une action professionnelle. Depuis la mise en vigueur de la législation sociale des années 1933 et 36, l'action professionnelle a développé les pouvoirs des syndicats. L'Entraide Sociale Batelière a estimé qu'il y avait un intérêt majeur à épauler les organisations dont les principes et les méthodes étaient dans la même note sociale que la sienne et aussi à en susciter d'autres dans l'intention de compléter ce qui existait déjà. C'est dans ce but et dans cet esprit qu'ont été fondés, par des professionnels gardant une totale autonomie, en 1935 : 1) le Syndicat du Personnel de la Navigation Intérieure, pour les salariés (contremaîtres ou employés) ; 2) le Syndicat des Patrons-bateliers, pour les artisans. Malgré les difficultés nombreuses que rencontre toujours le syndicalisme, que l'on pourrait appeler libre, ces deux organisations ont vu leurs effectifs justifier rapidement l'idée que s'étaient faits de leur nécessité les dirigeants de l'Entraide Sociale Batelière.

UN IDEAL DE JUSTICE

Ces syndicats ont essayé de faire prévaloir un **Idéal de justice sociale** dans les réalisations professionnelles de la navigation fluviale.

Je ne voudrais pas vous infliger la fastidieuse énumération de tous leurs efforts depuis quinze années.

J'indiquerai donc succinctement les améliorations réalisées dans la Batellerie — améliorations que ces syndicats n'ont pas la fatuité de revendiquer seuls, mais à la réalisation desquelles ils ont **beaucoup** contribué.

Tout d'abord un système d'affrètement au tour de rôle, permettant la répartition équitable du travail, a vu son instauration réalisée par l'Arrêté du 29 juin 1942.

Les sinistrés de guerre (2.400 bateaux entièrement détruits, 5.000 sinistrés partiellement) sont en voie ou de reconstruction ou de complète réparation, grâce à l'aide de l'Etat et à l'action de la « Société de Reconstruction du Parc Fluvial ». Appelé à son Conseil d'Administration, le Président du Syndicat des Patrons bateliers y a été le défenseur de la cause des artisans sinistrés.

Pendant l'occupation — pour ne citer qu'un seul chiffre — 1.500 dossiers de « foyer familial » ont été constitués par les syndicats libres. Ce chiffre, quand on connaît la corporation batelière, représente une réalisation pour laquelle les efforts n'ont pas dû être ménagés.

La situation des salariés a été améliorée sans que cependant celle-ci soit aujourd'hui brillante, étant donné les incidences catastrophiques de la crise économique qui frappe durement la navigation.

La mise au point des conventions collectives est l'œuvre du Syndicat du Personnel de la Navigation Intérieure.

Il reste enfin à résoudre l'angoissant problème du renouvellement des bateaux de bois, qui représentent encore le tiers de notre parc fluvial et dont le remplacement prend actuellement un caractère d'urgence dramatique. Les militants professionnels s'acharnent à trouver une solution équitable.

DES LECTURES POUR LA PREPARATION DES JEUNES AU MARIAGE

	Prix franco
Pour de chics fiançailles par P. Boussemart.	65 fr.
Ton fiancé te parle.....	40 fr.
Ta fiancée te parle.....	40 fr.
Pourquoi je respecte ma fiancée.....	40 fr.
Amour ou contrefaçon...	25 fr.

On peut se procurer ces brochures :

- 1° au passage dans les œuvres batelières de Lille ;
- 2° par chèque postal à : A. Depreester, 39, rue de la Monnaie, Lille - C.C.P. 276.93 ;
- 3° Les jeunes bateliers ou batelières qui auront recueilli un abonnement de 200 frs à notre journal pourront recevoir gratuitement une brochure de leur choix.



Un mariage à bord du "JE SERS"

Majestueux et solide vaisseau de 70 mètres de long, amarré à peu de distance du confluent de la Seine et de l'Oise, le « Je Sers » est le Centre vivant des œuvres du Chanoine Bellanger. Sa coque abrite un dispensaire, les services sociaux et professionnels, et une chapelle inaugurée le 11 novembre 1936 par S. Exc. Mgr Roland Gosselin, évêque de Versailles.

Que de souvenirs : baptêmes, premières communions, mariages... s'attachent depuis quinze ans à cette église flottante...

AUMONNIERS et Œuvres de la Batellerie

Conflans : A bord du « Je Sers », M. l'abbé Blaizot, aumônier national.

Lyon : E.A.S., Place du Bachut. M. l'abbé Aubert.

Rouen : 6, rue Henry-Rivière. M. l'abbé Hiesse.

Lille : 39, rue de la Monnaie. M. l'abbé Depreester, aumônier diocésain.

Œuvre batelière (Religieuses) : 99, rue Nationale.

Douai : 21, rue du Maréchal-Foch. R. P. Leclerq.

Dunkerque : 2, rue de Furnes. M. l'abbé Fauquembergue.

Œuvre batelière (Religieuses) : 22, rue de la Paix.

Roanne : 25, Quai du Bassin. M. l'abbé Sagnard.

Strasbourg : Porte du Rhin. M. l'abbé Durwell, aumônier diocésain.

Toulouse : 33, Quai Pavé. R. P. Marie-Auguste.

Montceau-les-Mines : M. le Curé.

Vandhuile : M. le Curé.

Vitry-le-François : M. le Curé.

Béthune : M. l'abbé Lambin, vicaire de St-Vaast.

En Famille

CONFLANS-STE-HONORINE

BENEDICTION DE BATEAUX

« Turcaut », à M. Dejonghe.
« Angèle », à M. Droissart.
« Gérard », à M. Deblaquert.

NAISSANCES ET BAPTÊMES

Sont devenus enfants de Dieu par le Saint Baptême :

Danielle TECHER, île Saint-Denis.

Jean-Michel WENDLING, bateau « Nous deux ».

Gilles DEPORTER, bateau « l'Ermine ».

José FLOLINE, bateau « Yves ».

Albert et Daniel MANOUVRIER, bateau « Beaudelaire ».

Patricia GUERIN, Chauny.

Bernard BARBE, bateau « Cabroque ».

Noël MICHELS, île du Bac.

Lisiane DROISSART, bateau « Angèle ».

Alain DELOBEL, bateau « Groenland ».

Nicole FOURNIER, bateau « Fusillé ».

ESCAUDŒUVRES

Patrick LE HANTRE, baptisé le 18 septembre, en l'église St-Pierre d'Escaudœuvres.

Amis de la Batellerie aidez-nous en vous abonnant à **LA VIE BATELIÈRE**

1 an : 200 francs

C. C. Postal Lille 276.93

A. DEPREESTER

39, rue de la Monnaie

LILLE



UNE BELLE PIÈCE

Le « SAINT-GERMAIN », nouveau ferry-boat.

Dunkerque - Douvres

CAISSE INDUSTRIELLE D'ASSURANCE MUTUELLE

Société d'Assurance à Forme Mutuelle
Entreprise privée régie par le décret-loi du 14 juin 1938
Siège Social : 7, rue de Madrid — PARIS (8^e)

SERVICES MARITIME
TERRESTRE ET FLUVIAL
5, rue de Stockholm — PARIS (8^e)
Téléphone : EUROPE 47-74



Suivant leur âge ils répondront...

A la façon dont il parle de sa mère, on peut, bien souvent, sans trop d'erreur, juger un homme. Il y a en outre des réflexions classiques sur les parents qui révèlent l'âge de celui qui les fait.

Quant vous aurez une hésitation sur l'âge de quelqu'un, essayez d'orienter la conversation sur les parents et si vous entendez ces « jugements », il y a fort à parier que l'âge de l'intéressé ne s'éloigne pas beaucoup de celui que nous indiquons ci-dessous :

- | Quand on dit : | On a : |
|---|--------|
| — Mes parents sont grands, ils savent naturellement tout | 7 ans |
| — Mes parents me prennent toujours pour un bébé, ils me cachent des tas de choses | 13 ans |
| — Franchement, mes parents ne sont pas aussi « forts » que je pensais. Ils ne savent pas tout... .. | 16 ans |
| — Mes parents croient toujours avoir raison. Ils savent vraiment peu de choses en comparaison de ce que je sais maintenant | 19 ans |
| — Que voulez-vous, ils ne nous comprennent pas, « nous, les jeunes », ils sont de l'autre génération ! | 22 ans |
| — Mes parents sont de braves gens, mais un peu « vieux jeu » | 30 ans |
| — A dire la vérité, ils ont raison pour bien des choses | 35 ans |
| — Mes parents étaient des gens étonnants. Ils raisonnaient bien et ils faisaient toujours ce qu'il fallait faire au bon moment | 50 ans |
| — Mon père (ou ma mère) me disait toujours... et il (elle) avait raison : « Tu verras plus tard... » | 60 ans |
| — Mes parents ? Je me rappelle que mon père (ou ma mère) connaissait un fameux remède contre les douleurs. Je n'ai jamais pu le retrouver | 70 ans |

C. L.
« Femmes d'aujourd'hui »

PROPAGANDE

Comme cette gentille fillette nous l'indique par son geste, LA PROPAGANDE DE « LA VIE BATELIÈRE » doit s'étendre à toutes les régions fluviales de France.

HAUBOURDIN
DUROT, meubles,
- Rue Gambetta -

Vente et installation
MOTEURS DIESEL
sur bateau fer ou bois
Agence exclusive :
Moteurs VENDEUVRE
Installation et réparation
moteurs de toutes marques

S. E. C. M.

SAINT-DENIS (Seine)
32, rue de la Briche

— Plaine : 09.31 —

FLUVIALE LECOCO

123, rue Meurein, LILLE
AGENCES :

Calais : 76, rue Francia.
Rouen : 1, rue de Fontenelle.
Amiens : 37, Bd Guyencourt.
Paris : 12, rue de l'Isly.

AFFRETEMENTS
Transports par Eau
Assurances Fluviales

Agent de La Mutuelle
Générale Française

Accidents, Branche Fluviale, pour Paris et le département de la Seine ; pour Lille et son arrondissement, Calais et Conflans-Sainte-Honorine.

Sec. An. d'Imp. et Edit. du Nord, Lille
Le Garant : A. DEPREESTER